

# Comment se fabrique une norme ?

L'exemple de la détermination du sexe des sportifs

Guillermo Kozlowski  
CFS asbl

*Comment se fabriquent ces énoncés que nous utilisons pour guider une grande partie de nos comportements quotidiens ? Pour savoir que tel comportement est normal et pas tel autre. C'est une question importante parce que ce sont les normes sociales qui déterminent souvent ce qui se fait, et ce qui ne devrait pas se faire. Non seulement ce qui est socialement permis ou interdit de faire, mais surtout : comment on s'oriente, quel type de repères nous utilisons pour agir dans notre quotidien, quelles sont les questions importantes, quelles différences comptent.*



Pour citer ce document : KOZLOWSKI Guillermo, "Comment se fabrique une norme ? ", CFS asbl, 2018

URL : [http://ep.cfsasbl.be/IMG/pdf/comment\\_se\\_fabrique\\_une\\_norme.pdf](http://ep.cfsasbl.be/IMG/pdf/comment_se_fabrique_une_norme.pdf)

Avec le soutien de :



# Comment se fabrique une norme ?

L'exemple de la détermination du sexe des sportifs

Guillermo Kozlowski

CFS asbl

Comment se fabriquent ces énoncés que nous utilisons pour guider une grande partie de nos comportements quotidiens ? Comment nous savons que tel comportement est normal et pas tel autre. C'est une question importante parce que ce sont les normes sociales qui déterminent souvent ce qui se fait, et ce qui ne devrait pas se faire. Non seulement ce qui est socialement permis ou interdit de faire, mais surtout : comment on s'oriente, quel type de repères nous utilisons pour agir dans notre quotidien, quelles sont les questions importantes, quelles différences comptent.

La fabrication d'une loi est beaucoup plus simple à envisager, dans ces cas-là il y a des délibérations parlementaires, un texte écrit, des tribunaux, des procès, une jurisprudence, etc. Les normes sont à la fois plus évanescences, plus présentes, plus contraignantes, dans la vie de tous les jours, et aussi plus difficiles à repérer et à modifier.

Cette analyse ne peut bien entendu faire le tour de la question. La volonté est simplement d'apporter, à travers un exemple, une image plus concrète de la production d'une norme.

## Hypothèses courantes

Commençons par énoncer les deux hypothèses limites, et également difficiles à défendre. D'une

part on pourrait envisager que les normes soient produites par « certains » : des gens influents, des médias, des États... Bien entendu tous ces acteurs participent à l'élaboration des normes, mais comment imaginer qu'ils maîtrisent les normes produites ? Les normes, contrairement aux lois, doivent être intériorisées par les individus pour exister. Elles doivent être implémentées spontanément par tout un chacun, dans la complexité de la vie quotidienne.

L'extrême inverse serait de croire que les normes se font toutes seules, que simplement ce qui *au hasard, se fait*, dans une société, devient une norme puisque beaucoup d'individus choisiraient *librement* de faire la même chose. Il est certainement nécessaire qu'une norme soit reprise par une large partie de la population pour exister, mais une norme n'est pas une addition de caprices. D'ailleurs, même ces choix qui semblent arbitraires sont structurés. Ce qui peut se faire dans une société dépend de ce qui existait déjà.

Il est important néanmoins d'identifier et prendre des distances avec ces deux positions, aussi abs-traites l'une que l'autre : elles font partie du problème, parce qu'elles rendent le fonctionnement des normes incompréhensible. Dans les deux cas on évite de traiter les jeux d'interactions dans lesquels se construisent les normes. Pour envisager

ces mouvements, prenons un exemple particulièrement intéressant, il s'agit d'éléments en construction d'une norme. Depuis quelques décennies différentes instances sportives, notamment celle de l'athlétisme (IAAF), et plus récemment la fédération internationale de football (FIFA), se demandent : comment différencier les hommes des femmes dans les compétitions sportives ?

## Faire la différence

La raison de l'inquiétude, du moins celle qui est mise en avant, est le « fair-play » : « Les athlètes DSD – pour "differences of sexual development" – bénéficient en effet naturellement d'un apport en testostérone supérieur à la moyenne de leur concurrentes et mettraient en péril "l'équité" des compétitions féminines, selon l'IAAF »<sup>1</sup>, résume un média *grand public* (Bfmtv) sur son site. La préoccupation invoquée est très spécifique, concerne peu de personnes, son domaine d'application est restreint, nous pouvons facilement juger cette question anecdotique. Contrairement aux lois dont la pertinence est (du moins idéalement) à débattre, ici il est question *seulement* de mettre en place le « comment » pas le « pourquoi ». La plupart des sports sont non-mixtes, il s'agirait donc d'une question *purement* technique : déterminer les limites, dans le cadre de certaines pratiques sportives. Comme le dit sobrement le *Règlement de la FIFA en matière de vérification du sexe*<sup>2</sup> : « Le présent règlement vise à assurer que les critères de participation relatifs au sexe soient respectés pour les compétitions de la FIFA ».

Cette « simple » demande (respecter les règles) est pourtant projetée dans toutes sortes de problématiques. C'est ce mouvement caractéristique d'une société de la norme : une demande insignifiante, dans un domaine spécifique dont les conséquences s'étalent sur tout le monde, que je voudrais tenter de regarder ici.

1 « Courir avec les hommes ou avec les femmes? Le casse-tête des instances sportives avec l'intersexualité », bfmtv.com, publié le 27/04/2018 à 06h28.

2 « Règlement de la FIFA en matière de vérification du sexe ». Le texte intégral est disponible en ligne sur le site de la FIFA.

Pour cela, sans prétendre en rien à l'exhaustivité, ni rentrer dans une analyse très poussée de ces éléments, commençons par déplier quelques-uns de ces enjeux. Le rapport avec la médecine est certainement le plus important, mais il y a toutes sortes d'autres résonances qui font partie de la construction d'une norme.

## La norme s'inscrit dans la durée

A partir du XIX<sup>ème</sup> siècle forger des outils permettant de gérer la santé d'une population est devenu un enjeu pour développer la puissance économique d'un État. Dépister les maladies et les anomalies, prescrire des pratiques « saines », surveiller des pratiques « à risque », interdire ou du moins déconseiller à travers des campagnes de sensibilisation les « mauvaises pratiques », homologuer des substances pouvant être prescrites, les doses autorisées, la posologie, le mode de production et de commercialisation des médicaments, interdire certaines substances, agréer le corps de spécialistes autorisé à diagnostiquer et prescrire, etc. Toute une série de domaines où il devient possible d'affirmer qu'un comportement est normal et pas un autre. On peut ainsi gérer individuellement les comportements, la productivité, la durée de vie, le taux de fécondité... d'une masse d'individus. Ce sont autant de prises sur une population qui semblent désormais essentielles, et en même temps sont jugées étrangères aux questions « politiques » par la plupart de gens.

C'est dans ce contexte qu'émergent les sports modernes. Un exemple parmi d'autres : « Les hommes politiques et les médecins, de Léon Gambetta, médecin et député, à Paul Déroulède, le fondateur de la ligue des patriotes, assimilaient la force d'une nation à la santé physique de son peuple. Dans la lutte internationale ils considéraient que la France serait incapable de se mesurer avec les plus forts tant que sa population ne serait pas régénérée physiquement. Délaissant les sports traditionnels perçus comme archaïques, ils soutinrent les sports modernes et l'éducation physique... Pour s'assurer que la génération suivante serait saine et formée militairement, on adopta, au début de 1880 une loi rendant la gymnastique

obligatoire dans les écoles publiques de garçons et dans beaucoup d'écoles de filles »<sup>3</sup>. Gambetta était une figure du centre-gauche, Déroulède de l'extrême droite, aucun des deux ne nous intéresse particulièrement ici, mais ce qui est significatif est que la question est jugée politiquement centrale *et* en même temps fait consensus parmi les hommes politiques de tout bord.

La mise en place des prescriptions à soigner sa santé par le sport va contribuer à étoffer tout ce faisceau de normes, elle constitue un nouvel élément de ce contrôle des populations, il faut prendre l'expression « éducation physique » au sens littéral : éduquer le corps de chaque individu. La pratique du sport à l'école, dans le service militaire, parfois au travail, dans certaines paroisses, dans des clubs sportifs, étend le droit de regard de la médecine sur toute une population en bonne santé, qui autrement n'aurait pas consulté le savoir médical. Elle produit des acteurs autorisés à donner un avis « légitime » sur l'usage du corps de la population « productive » : médecins, fonctionnaires du ministère de la santé ou de la jeunesse, laboratoires, professeurs d'éducation physique. Elle développe et diffuse un savoir aux confins de la biologie et de l'économie qui est pertinent et valide pour construire et évaluer la pratique sportive : le corps en bonne santé est le corps efficace et réciproquement soigner revient à produire des corps efficaces.

Tout ce dispositif permet un suivi sur l'aptitude à faire du sport et sur les résultats de cette pratique, délégitime ceux qui ne pratiquent pas de sport, établit une différence entre les sports ou les jeux légitimes parce que rentables en termes de santé publique, et les jeux « archaïques » ou violents (ceux qui ne développent pas des comportements disciplinaires). Le sport est ainsi une occasion de fabriquer toute une série de normes, c'est aussi une manière de faire intérioriser à une population que, y compris dans les jeux, dans le temps libre, il faut écouter les normes. Il faut toujours avoir à l'oreille ce discours médico-économique censé connaître la nature véritable du corps de chacun. C'est peut-être là le point essentiel : on affirme souvent que la naturalisation du système capita-

liste est une idéologie, une sorte d'idée en l'air qu'il suffirait de réfuter, on voit ici que cette naturalisation a des réalités très concrètes. C'est à partir de ce type de savoir que nous pensons au quotidien notre corps, c'est ainsi que nous l'éduquons et que nous l'utilisons.

## Une actualisation permanente

Revenons à notre exemple actuel. « Comité d'experts : organe de conseil indépendant composé d'un gynécologue, d'un généticien, d'un endocrinologue et de tout autre spécialiste désigné par la Commission Médicale de la FIFA »<sup>4</sup>, c'est une commission ainsi constituée qui est chargée de prendre la décision finale sur la détermination du sexe d'une joueuse. « Après que le médecin en chef aura été chargé d'ouvrir une procédure de vérification du sexe, le joueur concerné et son médecin d'équipe fourniront au médecin en chef les documents requis pour l'enquête tels qu'antécédents médicaux, niveaux d'hormones sexuelles, diagnostic, traitement et conclusions actuelles. »<sup>5</sup> Il suffit de regarder les personnages et les documents convoqués, toute la faculté de médecine est présente, pour constater que déterminer le sexe d'un sportif s'inscrit toujours pleinement dans cette emprise du savoir médical. Inversement aucun savoir forgé ailleurs que dans cette université n'a droit à la parole. La question de départ était relative au sport, à une certaine équité dans les compétitions, le traitement de cette question est déplacée sur un terrain médical... et la réponse va se propager à l'ensemble de la population.

Prenons un contre exemple pour mieux isoler le problème: pour garantir une certaine équité dans un combat de boxe, on a établi des catégories liées au poids des boxeurs. Entre 58,967 et 61,237 kilos (135 livres) un boxeur rentre dans la catégorie des *Poids légers*, un gramme de plus le ferait passer dans la catégorie des *Super légers*. Personne n'a besoin d'évoquer une différence fondamentale entre les boxeurs. Il est clair pour tout le monde que la différence, par ailleurs facilement objectivable, relève simplement d'une convention

3 Fae Brauer « Bodybulding » in *Dictionnaire du corps*, PUF, 2007 p 145-146.

4 « Règlement de la FIFA en matière de vérification du sexe »

5 *Ibid*

interne à la boxe. Ainsi, en haltérophilie une convention différente regroupe dans une même catégorie les athlètes entre 56 et 62 kg, sans entraîner aucune contradiction. C'est de l'intérieur de la pratique sportive que ces règles ont été fabriquées pour que le tournoi soit « régulier ». Dans ce cas-là, à un problème particulier on donne une réponse particulière. La différenciation entre des *Légers* et de *Supers légers*, ou même entre des *Poids plume* et des *Poids lourds*, est valable seulement dans les combats de boxe, elle ne se déploie pas sur le reste de la société. Ici le fair-play n'est pas lié à une norme.

Il va tout autrement dans le cas du sexe du sportif. On peut d'ailleurs commencer par remarquer que la question elle-même est également posée d'une étrange façon, ne serait-ce que parce que d'un point de vue sportif il n'y a pas de lien direct entre le taux de testostérone et les performances sportives. « Les performances dépendent de plusieurs facteurs qui se combinent comme le taux (de testostérone), le caryotype XX ou XY, les différents gènes mais aussi les récepteurs androgènes... D'ailleurs, parmi les femmes « DSD », certaines présentent un syndrome d'insensibilité complète ou partielle, leurs récepteurs ne reconnaissent pas ou peu la testostérone qui circule dans leur corps dans des proportions impossibles à quantifier. Or, ces dernières sont mises dans le même sac que les autres. Cela illustre l'absurdité de tout ça »<sup>6</sup>. Et, d'un point de vue médical il n'y a pas danger, au contraire : « ...certaines de ces femmes « DSD » ont un chromosome XY, dont le métabolisme dépend beaucoup de la testostérone. Baisser ce taux pour pouvoir participer à des compétitions ne s'impose pas d'un point de vue médical – elles ne sont pas malades – et plus encore, cela les met en danger, car une vingtaine d'effets indésirables sont recensés et cela provoque de manière anticipée une sorte de ménopause »<sup>7</sup>.

La question centrale n'est pas l'équité sportive, et encore moins la santé des sportives. Peut-être est-il pertinent d'avoir des sports non-mixtes, ne serait-ce que pour contrer une inégalité d'origine

6 Entretien avec Pierre-Jean Vazel, entraîneur d'athlétisme, publié par le quotidien Le Monde, du 26/04/2018.

7 *Ibid.*

sociétale. Peut-être certains sports ne seront équitables qu'en étant non-mixtes. Peut-être que les sports modernes sont basés sur certaines performances physiques, plus récurrentes chez les hommes, et que d'autres sports, centrés sur d'autres capacités peuvent émerger. Toutes ces questions se posent peu, or elles permettraient peut-être de définir différentes conventions garantissant un fair-play local, adapté à chacune des différentes pratiques sportives. Mais surtout, ces questions laisseraient une place à beaucoup d'autres savoirs que la médecine. Il est question de performance sportive, lorsque celle-ci est regardée sérieusement elle ne se limite pas à des données biologiques, il est aussi question de problématiques sociales, historiques, militantes, de formation, etc.

Or, c'est la pratique du « dépistage » qui prévaut, toutes les questions disparaissent, ou sont marginalisées au profit de réponses techniques, externes. Qui appartient à quel sexe. Quel type d'usage du corps était normal pour un homme ou une femme, quelle manière d'éduquer son corps, quel type de performances peut être recherchée par l'un et l'autre sexe C'est ça le pouvoir de la norme, c'est établir un mode de savoir qui détermine quelles sont les différences qui comptent, quel savoir est légitime pour évaluer ces différences, quel type d'acteur est apte à juger. Et, en définitive prétend savoir ce que peut et ce que doit faire un corps.

## Une norme se rabat sur l'ensemble de la société

Il y a quelques années un journaliste du quotidien sportif *L'Équipe* faisait la réflexion suivante à propos d'une athlète : « elle posera pas pour Playboy »<sup>8</sup>. Il signifiait ainsi en tant qu'homme qu'elle ne lui semblait pas attirante sexuellement, en tant que professionnel de la communication que son image n'était pas rentable, en tant que spécialiste du sport qu'elle enfreignait peut-être les règles du « fair play ». Tout en concluant que, au fond, ce

8 DAVISE, Annick et LOUVEAU Catherine. Sports, école, société : La différence des sexes. L'Harmattan, 1998, P 166. Les deux autrices proposent une série de citations analogues qui démontre, s'il en est besoin, le caractère récurrent de ce type de remarques.

n'est pas très important, ce n'est que du sport féminin ; avec une blague salace, c'était réglé. C'était pas très grave à ses yeux, mais il lui fallait commenter que ce n'était pas normal, rappeler qu'il y a des normes, faire écho des normes chez chacun de ses lecteurs. La norme peut être transgressée parfois, mais ce qui est inacceptable du point de vue du pouvoir qu'elle constitue est d'être ignorée.

Au-delà de ces discours, ce qui est surprenant est la facilité avec laquelle ils s'agencent et se renforcent mutuellement. Une question relativement marginale, spécialisée, devient une sorte de carrefour, investie par toutes sortes de discours, elle permet à chacun d'en tirer des bénéfices.

Il y a une sorte de convergence, entre le spectateur qui exige regarder des filles qui lui seraient désirables, des chercheurs en génétique qui auront accès à des énormes financements, et à toutes sortes de renommées. Des laboratoires pharmaceutiques qui auront des cobayes en bonne santé pour leurs recherches, qui seront payés des fortunes pour leurs tests lors de chaque compétition, qui pourront vendre des traitements pour enrayer « l'hyperandrogynie ». Des médecins sportifs payés pour suivre des patients souvent riches, une légitimation du discours médico-économique comme pilier de la société. Des autorités publiques (surtout des États), légitimées pour intervenir dans le domaine de la sexualité dont elles avaient été un peu déplacées. Des fédérations sportives qui produisent des spectacles rentables... Cette liste n'est pas exhaustive.

L'investissement rapporte quelque chose à tous les investisseurs, et les risques sont faibles. D'une part parce qu'ils sont mutualisés, si le journaliste sportif incompetent est attaqué pour ses commentaires misogynes il peut se délester sur le scientifique qui produit des contenus savants sur « l'hyperandrogynie », celui-ci peut arguer qu'il ne fait que répondre à une simple question de la fédération sportive qui elle ne fait que protéger les athlètes... Poser des questions est toujours déplacé, parce qu'il y a toujours une réponse « technique » déjà prête. A l'opposé, toute critique est extrêmement coûteuse, parce qu'elle se doit déjà d'expliquer pourquoi questionner là où aucune question ne se pose. Rendre une question tech-

nique équivaut à la placer dans une sorte de paradis fiscal, et enquêter dans un paradis fiscal coûte cher...

Il n'y a rien de magique, rien d'innocent non plus dans l'agencement de ces discours : tous évoquent une certaine normativité. A partir du traitement technique d'une question périphérique (justement parce le traitement est technique), se fabriquent ou se réactualisent toute une série d'effets de pouvoir qui traversent la société. Ce savoir externe peut coloniser toutes sortes de domaines, parce qu'il détermine la forme que prennent les questions, le mode de savoir qui compose les réponses, le type d'acteurs autorisés à la donner .

Personne, ni aucune institution, ne décide de l'ensemble ; mais il ne s'agit pas non plus de décisions individuelles, agglomérées au hasard. Plutôt des segments de discours, qui s'agencent les uns avec les autres, parce que leur forme les rend compatibles. Des segments de discours médicaux, économiques, médiatiques, assemblés de manière modulaire.

Ces assemblages peuvent en effet se modifier, des segments peuvent être ajoutés ou enlevés. Le discours de la norme se modifie sans cesse, il n'a pas un contenu à défendre, mais des relations de pouvoir. Par exemple : lorsque Coubertin organise les Jeux Olympiques modernes à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle il envisage une différenciation de sexes essentialiste, il voit une différence naturelle infranchissable. Aujourd'hui, si les données physiologiques d'une athlète ne sont pas clairement féminines aux yeux d'une fédération, on lui proposera de choisir un traitement pour réduire son taux de testostérone, qui la fera devenir femme à leurs yeux, conformément à la norme que la fédération a adopté (un taux maximum de testostérone de 5nmol/L pour l'IAAF). Certaines fédérations Allemandes notamment, envisagent de créer un genre « neutre » ou « intermédiaire ». Ce que la norme impose ne sont pas des contenus, ce sont des modes de savoir techniques comme étant pertinents pour toute question. Les différenciations établies peuvent changer, mais ce qui reste est le fait que ces différenciations sont normatives. Le type de savoir qui les produit : la médecine, la gé-

nétique, l'économie. Des types d'acteurs produits à partir de ces modes de savoir : laboratoires, experts en marketing, businessman, technocrates. C'est cette forme commune qui permet l'agence-ment.

Il reste que ces éléments sont prélevés d'un discours de manière arbitraire. Par exemple la question de la supposée « hyperandrogynie », n'est pas tenable au niveau médical, elle ne « tient » que lorsque des « spécialistes » la présentent à des ignorants (il suffit de traduire en langage courant : et dire qu'une athlète est « extrêmement mâle » pour que la réponse commence à poser question). De la même manière invoquer un avantage décisif dans un taux de testostérone supérieur, ne fonctionne que face à un public de non spécialistes par ailleurs prédisposé à cette hypothèse. Le pouvoir de la norme est dans cette capacité à faire passer tout le monde pour un ignorant, à détacher chaque personne de ce qu'elle sait, et à convaincre que le vrai savoir est toujours ailleurs.

Mais ce qui s'oppose à ce pouvoir n'est pas telle-

ment l'opinion de tout un chacun, dans ce cas on a vu qu'elle s'agence très bien avec la norme. Ce qui s'oppose à la norme c'est la production d'autres modes de savoir, dans ce cas-ci : sur la performance sportive prise dans tous ces aspects, sur des questions sociales liées au genre, sur la pratique spécifique des différents sports, sur les raisons qui ont empêché certaines athlètes de continuer... Fondamentalement, ce qui s'oppose à la norme c'est s'approprier les questions qui nous regardent : la formulation de ces questions, les savoirs pertinents pour les développer, les moments et les lieux pour les traiter.

Les normes rendent possible d'avoir une infinité de débats perdus d'avance, parce qu'une fois accepté que le problème est technique la norme gagne toujours. C'est ainsi que le management, l'urbanisme ou tant d'autres domaines peuvent aujourd'hui être participatifs et sans risque pour le pouvoir. Tout change lorsque la question elle-même fait partie du débat.